

CERTIFICAT MEDICAL ANNUEL PREALABLE A LA PRACTIQUE DU MUAYTHAI :
ENTRAINEMENTS DE LOISIRS TOUT PUBLIC
ASSAULTS DE COMPETITIONS POUR LES MOINS DE 18 ANS

Je soussigné, Docteur.....
 (en lettres capitales ou cachet)
 ayant pris connaissance des recommandations de la Commission Nationale Médicale,

certifie avoir examiné M :....., (né(e) le

..... demeurant.....
 appartenant à l'association sportive

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique
 de l'entraînement de loisirs et d'assauts en compétition.

A....., le..... 20.....
 Signature et cachet du médecin :

NB - Lorsque le médecin ne reconnaîtra aucune aptitude au consultant, il ne délivrera pas de certificat.

Si le sujet présente un développement physique suffisant et une aptitude psychologique particulière (catégorie 1 de la classification médico-sportive), le médecin peut l'autoriser à pratiquer le sport de compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à sa catégorie normale. Pour ces autorisations, il convient de prendre connaissance des règlements propres à la Fédération et d'utiliser la formule suivante pour établir le certificat :

A....., le..... 20.....
 Signature et cachet du médecin :



RECOMMANDATIONS
A L'ATTENTION DES MEDICINS

Cher confrère,

Vous êtes amené à examiner un sportif qui désire :

- Pratiquer le Muaythai en loisirs.
- Pratiquer le Muaythai en compétition en « assaut » avant 18 ans.

Cette pratique exige un certain nombre de qualités physiques.
 Nous nous permettons d'insister auprès de vous et de vous indiquer quels sont les points qui nous paraissent indispensables pour la détermination de l'aptitude à l'exercice de ce sport.
 Ces nominations ne sont en aucun cas limitatives et il vous appartient, le cas échéant, de déterminer les examens complémentaires qui vous paraîtront utiles pour prendre votre décision.
 Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de trouver ici l'assurance de notre cordiale et amicale considération.

La commission médicale nationale

PS : Les honoraires des examens sont à la charge du sportif.

* Forme de renouveau à la touche ou toute puissance des coups est exclue, la recherche du hors combat est donc totalement proscrite.
 Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux bases, le demandeur est informé que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique.

Toutes les contre-indications médicales au sport s'appliquent au MUAYTHAI

Contre-indications absolues

On doit relater en particulier les contre-indications suivantes :

- Hernie pariétale, éventration.
- Hépatite ou splénomégalie.
- Antécédent de coma ou de lésion cérébrale.
- Trouble de la coordination motrice.
- Trouble de l'équilibre.
- Amblyopie.
- Épilepsie.
- Spécifique aux femmes : Contre-indication temporaire : encéphalite ou qui allaité.

ANTECEDENTS MEDICAUX

Il appartient au médecin consulté de vérifier les antécédents médicaux déclarés par chaque licencié, à compléter si nécessaire avec l'aide du médecin, selon la liste non exhaustive ci-après :

-Antécédents familiaux :

	*	**
Cardiaques.....	OUI NON	OUI
Neurologiques.....	OUI NON	OUI
Psychiatriques.....	OUI NON	OUI
Diabète.....	OUI NON	OUI
Cholestérol.....	OUI NON	OUI
Triglycérides.....	OUI NON	OUI
Allergiques.....	OUI NON	OUI

Antécédents personnels

Asthme.....	OUI NON	OUI
Tuberculose.....	OUI NON	OUI
Maladies du cœur, palpitations, douleurs.....	OUI NON	OUI
Maladies des reins et des voies urinaires, appareil génital.....	OUI NON	OUI
Diabète.....	OUI NON	OUI
Maladies du sang, transfusions.....	OUI NON	OUI
Méningite-Encéphalite.....	OUI NON	OUI
Epilepsies.....	OUI NON	OUI
Perte de connaissance.....	OUI NON	OUI
Maux de tête.....	OUI NON	OUI
Tremblements, troubles de l'équilibre ou vertiges.....	OUI NON	OUI
Traumatismes crâniens.....	OUI NON	OUI
Antécédents psychiatriques, troubles du comportement.....	OUI NON	OUI
Rhumatisme articulaire aigu.....	OUI NON	OUI
Maladies vénériennes.....	OUI NON	OUI
Maladies de la peau.....	OUI NON	OUI
Réactions allergiques.....	OUI NON	OUI
Fractures du crâne ou de vertèbres.....	OUI NON	OUI
Autres fractures.....	OUI NON	OUI
Autres maladies ou accidents.....	OUI NON	OUI
Interventions chirurgicales.....	OUI NON	OUI
Traitements médicamenteux.....	OUI NON	OUI

Si Oui lesquels ?

Vaccinations: B.C.G/Date.....
 IDR < à 5 ans/Dates.....
 Rappel DT/Polio/Dates.....

Hépatite B/Dates

Autres.....

* Antécédents au moment de la prise de la première licence

** Déclarés au moment de la prise des autres licences

Groupe sanguinF.Rhésus

EXAMEN MEDICAL D'APTITUDE A LA PRATIQUE DU MUAYTHAI ET DISCIPLINES ASSOCIEES (Entraînements de loisirs et Assauts de compétitions)

L'âge minimum pour participer à des rencontres sous forme d'assaut est de 10 ans.

• Examen clinique :

Taille :

Poids :

Appareil Cardio-Vasculaire

Fréquence cardiaque.....

Tension artérielle : - Debout

MAXI		MINI	
------	--	------	--

Tension artérielle : - Couché.....

MAXI		MINI	
------	--	------	--

- Examen pulmonaire,
- Examen ostéo-articulaire,
- Examen neurologique sommaire
- Examen abdominal qui appréciera en particulier l'état de la sangle abdominale, des orifices herniaires et recherche des cicatrices éventuelles, une hépato ou splénomégalie
- Une étude de la perméabilité nasale (en sachant qu'une diminution d'une perméabilité peut poser des problèmes respiratoires avec les utilisations du protège-dents)
- Etude de la denture
- Recherche d'Amblyopie (acuité visuelle supérieure ou égale à 3 dixièmes avec correction)

NOTA : A partir de 30 ans pour la pratique en loisirs en assauts, l'autorisation médicale, sera délivrée par un médecin titulaire du CES de biologie et médecine du sport ou d'une capacité de médecine et biologie du sport ou agréé par la commission nationale médicale.